

Charte technique

Séminaires et congrès en Sarthe

Agence



Congrès & Séminaires
en Sarthe

Vivez votre séminaire,
congrès ou événement d'affaires en Sarthe !

www.congres-seminaires-sarthe.com

CHARTRE TECHNIQUE

"SEMINAIRES ET CONGRES EN SARTHE"

AGENCE

Les promesses que les prestataires en séjours d'affaires s'engagent à respecter, constituent **la base** correspondant au mieux à la demande et aux attentes actuelles des organisateurs et des participants de séminaires et évènementiels d'affaires.

La Charte "Séminaires et Congrès en Sarthe" concerne, sur la base du volontariat, des hôtels et tous lieux de réceptions et centres de conférences adaptés, des agences.

Les prestataires qui s'engagent par cette Charte, intégreront le portail Internet spécifique ainsi que tout support promotionnel dédié au tourisme d'affaires en Sarthe. Cette participation à un moyen de promotion implique une rigueur dans la mise à jour annuelle des informations en remplissant et retournant un bordereau spécifique.

Les prestataires qui s'engagent par cette Charte participeront au réseau d'observation du tourisme d'affaires en Sarthe.

- L'agence doit avoir son **siège social en Sarthe**
- L'agence doit avoir **un service réceptif** avec au minimum une personne dédiée à l'activité tourisme d'affaires.
- L'agence doit être couverte par **une garantie financière** et **une assurance responsabilité civile professionnelle** ainsi qu'une d'**immatriculation** effectuée auprès d'Atout France .
- L'agence ne s'engagera pas dans des pratiques contraires à la législation et doit respecter la réglementation en vigueur.
- L'agence ne doit proposer que des programmes sur lesquels elle s'engage avec toutes les garanties de bonne fin.

- L'agence doit avoir mis en place **une promotion spécifique**, à savoir au moins **une plaquette** de présentation et/ou un **espace Internet** dédié(s) au tourisme d'affaires.
- L'agence s'engage à accuser réception de toute demande de devis **sous 48 heures ouvrables**.
- L'agence s'engage à mettre en contact avec l'organisateur un interlocuteur ayant une parfaite connaissance de l'organisation en cours de l'événement.
- L'agence doit veiller à la qualité générale des prestations fournies par l'ensemble des sous-traitants.
- L'agence ne s'engagera pas dans des pratiques contraires à la législation, notamment concernant certaines activités réglementées (certificats de capacité...).
- L'agence doit assurer **une assistance technique** pendant toute la durée de l'événement qu'elle organise.

Politique de Net-linking

Chaque signataire de la charte s'engage à répondre favorablement à toute politique de liens et de référencement naturel proposée par l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe et la CCI.

Un lien Internet sortant (pointant vers la fiche du prestataire) sur www.congres-seminaires-sarthe.com sera systématiquement intégré dans le site Internet du prestataire présent sur congres-seminaires-sarthe.com.

Participation et diffusion d'une newsletter

Chaque signataire de la charte s'engage à répondre favorablement à toute demande d'information émanant de l'Agence Départementale De Développement Economique et Touristique de La Sarthe et de la CCI pour la rédaction d'une newsletter.

Chaque prestataire recevra la newsletter et s'engage à la relayer auprès de l'ensemble de ses propres contacts clients et prospects.

Production d'offres packagées / Promotions

Afin d'apporter une information commerciale sur www.congres-seminaires-sarthe.com, chaque signataire de la charte peut adresser à l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de La Sarthe des offres packagées et/ou des promotions sur l'organisation d'un événement d'affaires. L'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe et la CCI, après vérification et validation, assureront cette remontée d'information commerciale sur le site Internet.

Adhésion

Chaque signataire de la charte s'engage à souscrire au forfait partenarial annuel de 100 € HT
(+ TVA) chèque libellé à l'ordre de **SARTHE TOURISME**

Modalités d'exclusion

Non respect constaté par l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe et la CCI des éléments techniques de la charte.

Art. 26 - DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document accessible à l'adresse suivante : <https://www.sarthetourisme.com/politique-de-confidentialite-de-sarthe-tourisme> et sur demande auprès du Vendeur.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

**Vous voudrez bien nous retourner un exemplaire paraphé, signé et daté de la Charte Technique
« Séminaires et Congrès en Sarthe » - Agence**

Agence départementale de développement touristique et d'attractivité de la Sarthe
Sarthe Tourisme
31 rue Edgar Brandt
ZA Monthéard
72 000 Le Mans
Tél. : 02.72.881.881

NOM Prénom :.....

Société/ Structure :.....

Adresse :.....

Fait à

Date :

Lu et Approuvé

Signature

BORDERAU AGENCE TOURISME D'AFFAIRES EN SARTHE

BORDEREAU **AGENCE** TOURISME D’AFFAIRES EN SARTHE

Nom de l’agence :

Nom du propriétaire :

Contact commercial :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Faites-nous parvenir par Email **entre 2 et 4 photos** de votre équipement mettant en avant l’activité événementielle ainsi que **votre logo** en haute définition à s.sarthe@sarthetourisme.com

Présentation et Descriptif commercial de l’établissement :

Types de manifestations et événements organisés :

- | | |
|---|---|
| ☐ Séminaire, journée d’étude | ☐ Congrès |
| ☐ ½ journée d’étude | ☐ Foire / Exposition |
| ☐ Séminaire résidentiel | ☐ Salons |
| ☐ Incentive | |

Quelles sont les activités et les loisirs proposés :

Quels autres services proposez-vous dans votre agence :

Souhaitez-vous indiquer des références d'évènements, de clients :

Pour toute information, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

Sarthe Tourisme
31 rue Edgar Brandt, 72000 Le Mans
A l'attention d'Isabelle Guet

Ou par e-mail : s.sarthe@sarthetourisme.com

Tél. : 02 72 881 875